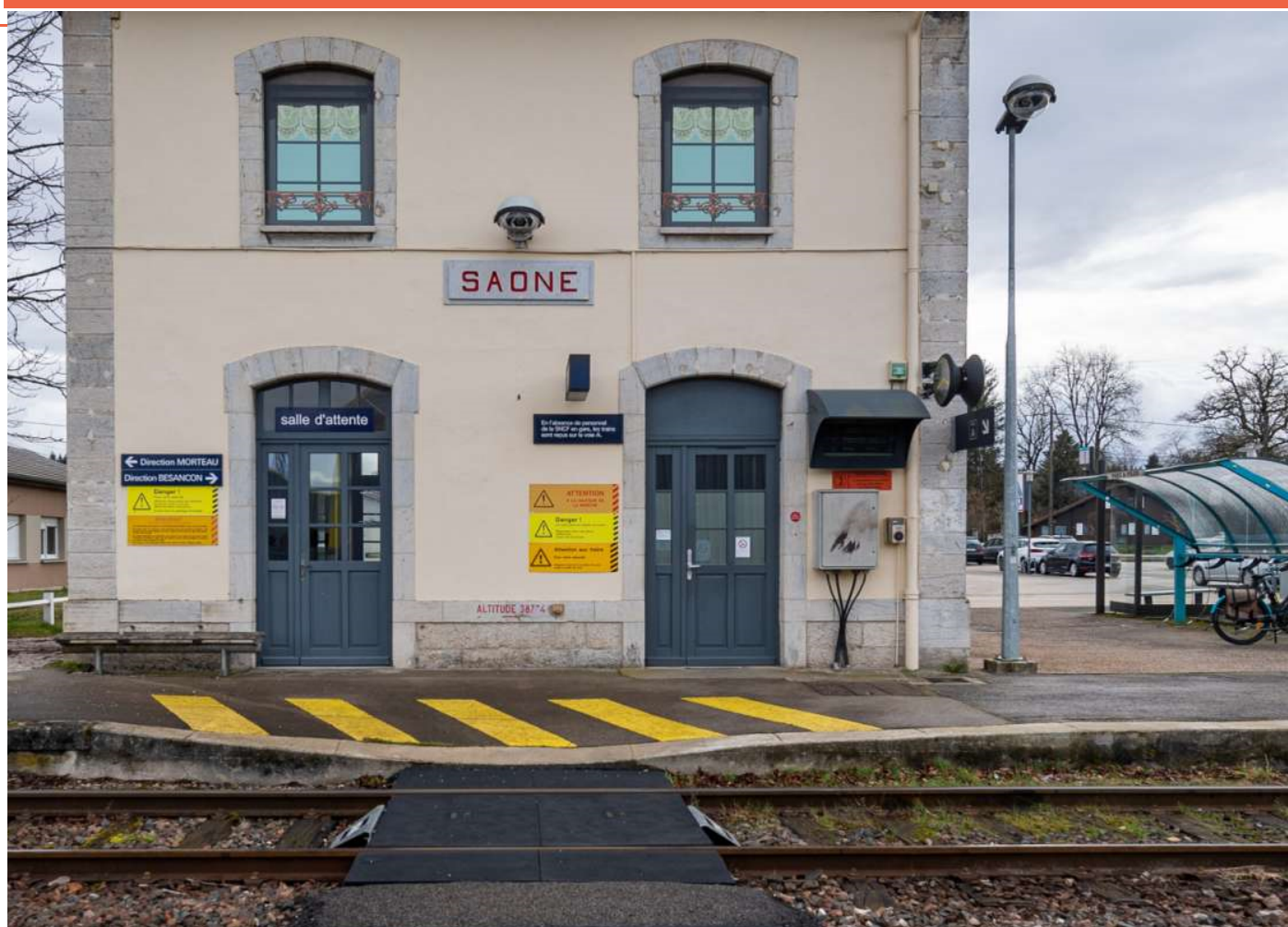


OFFRE DE FORMATION

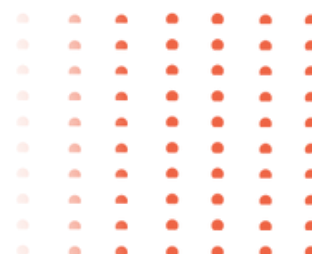
Aménager des pôles d'échanges multimodaux en
territoires peu denses et villes moyennes



en distanciel

Session 2022

29 novembre





Les pôles d'échanges multimodaux se développent dans les territoires à faible ou moyenne densité. Pôles d'échanges ferroviaires ou routiers, ce sont des lieux sources d'innovation pour les collectivités. Ils visent à rassembler, dans un endroit stratégique du territoire, différents services de mobilités, les rendant ainsi particulièrement visibles dans les territoires.

Avec la prise de compétence AOM des communautés de communes, beaucoup d'entre elles cherchent à mettre en place des services de mobilité, et à les structurer par l'aménagement de « petits » pôles d'échanges.

Cette formation vise à former les collectivités aux fondamentaux nécessaires pour aménager ces pôles d'échanges sur le territoire : où les implanter, quels services y inclure, quels aménagements prévoir ?

Objectifs pédagogiques

A l'issue du module, le stagiaire sera capable de :

- Définir les enjeux d'un pôle d'échanges selon le contexte territorial
- Identifier les acteurs à mobiliser pour un projet de pôle d'échanges et leur implication dans les projets
- Connaître les principes d'aménagement et de fonctionnement d'un pôle d'échanges en zone peu denses
- Comprendre le principe de la méthode de design thinking et son intérêt pour les projets de pôles d'échanges



Public



L'offre de formation s'adresse aux :

- Agents des collectivités (notamment des communautés de communes nouvellement AOM, des Régions AOM locales, des communautés d'agglomérations de villes moyennes)
- Acteurs de la mobilité et de l'aménagement de l'espace public (bureaux d'études...)
- Élus

Niveau pré-requis

Aucun prérequis



Outils pédagogiques

- Apports théoriques
- Apports techniques
- Échanges et retours d'expériences

Méthodes d'évaluation

- Dispositif d'évaluation des acquis : études de cas, quizz

Frais d'inscription

500 € HT par stagiaire (TVA à 0%)

Durée

1 journée

PROGRAMME



matinée

9h00 - Accueil des participants : tour de table et recueil des attentes particulières

9h20 - Enjeux et fonctions des pôles d'échanges en territoires peu denses

10h10 - Gouvernance et conduite de projets de "petits" pôles d'échanges

11h00 Pause

11h15 - Planification et stratégie de maillage d'un territoire autour de pôles d'échanges

12h00 - Fin de la matinée de formation

après-midi

14h00 - Organisation, aménagement et fonctionnement d'un pôle d'échange en zone peu dense : retours d'expériences de projets de PEM ferroviaires et/ou routiers

16h00 - Comment initier une démarche de PEM : méthode design, diagnostic d'usage

17h00 - Évaluation et conclusion de la session

17h15 - Fin de la session



les atouts du cerema

- ✓ Des équipes pluridisciplinaires et expertes (aménageurs, ingénieurs, techniciens)
- ✓ De nombreuses années d'expérience opérationnelle au service des collectivités territoriales
- ✓ Des participations actives à l'édition de normes et règlements, aux côtés des pouvoirs publics et de réseaux de partenaires et d'experts reconnus.

Coordination de la formation

Florence Girault

Directrice de projets Services de mobilité et Transition énergétique des mobilités, Cerema Territoires et Ville

Informations et Inscription



formation.catalogue@cerema.fr